

Île-de-France, Hauts-de-Seine
Antony
14 rue Pierre-Kohlmann

Complexe sportif La Fontaine - Arnaud Beltrame

Références du dossier

Numéro de dossier : IA92002330

Date de l'enquête initiale : 2023

Date(s) de rédaction : 2024

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Architectures du sport en Ile-de-France

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : gymnase

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales : 2023, AC, 124 ; 2023, AC, 128 ; . 2023 AC 240 Informations d'accès en transport en commun : Bus 7, 196 - Pierre Kohlmann / Bus 187 - Les Jardins de la Bièvre / RER B - Parc de Sceaux

Historique

L'agence Archi 5, spécialisée dans la conception de stades et de gymnases, et Tecnova Architecture remportent le concours lancé en 2012 pour la construction d'un nouvel équipement à Antony, situé à proximité d'équipements sportifs existants, au cœur du groupe scolaire La Fontaine. Livré en mars 2019, le complexe reçoit dès le mois de mai la récompense d'un magazine d'architecture italien, « The Plan Award », dans la catégorie « équipement sportif ». Inauguré en juin 2019, le complexe accueille notamment des compétitions nationales de gymnastique rythmique et d'escalade. Il est également choisi pour être site d'entraînement pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Destiné aux associations et aux scolaires, le complexe multisports est ordonné par une faille scindant l'ensemble et l'organisant de façon rationnelle autour de deux gymnases. Le premier, de plus de 1 700 m², est réservé à la pratique des sports collectifs et au tir à l'arc. Le second, de plus de 3 500 m², propriété de la ville, abrite un mur d'escalade, un dojo, une salle de boxe et des tribunes pouvant recevoir 450 spectateurs. Deux entrées sont distinguées en fonction des publics : l'une est réservée aux publics scolaires et associatifs ; l'autre est dédiée au collège voisin. Cette faille traversante permet par ailleurs d'engager la perméabilité entre l'intérieur et l'extérieur, le bâtiment révélant sa transparence à mesure que le visiteur s'en approche. À l'intérieur, ce jeu de percées visuelles permet de rendre présente la nature environnante.

Les architectes ont choisi de donner à cet équipement l'aspect d'un rocher, posé dans le paysage et donc en référence directe à son environnement. Sa hauteur, par exemple, respecte celle de la végétation présente. Cette forme minérale fait en outre écho au classement en zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF) du parc dans laquelle il prend place.

Doré, ce monolithe prend également l'aspect d'un rocher précieux grâce à sa couverture de métal. Ses nombreuses faces vitrées en font un cristal scintillant, dont la perception évolue en fonction de la luminosité. La nuit, ses facettes diffusent les lumières de la ville. Sur un socle en béton, le complexe laisse apparaître son ossature, revêtue d'une enveloppe en alliage de cuivre, aluminium et étain répondant aux fonctions suivantes : éclairer, protéger et cadrer les vues. Tout en respectant et faisant corps avec son milieu végétal, le complexe sportif se démarque du bâti alentour et pique la curiosité. Lieu de rassemblements, de rencontres, d'activités sportives et événementielles, le complexe sportif La Fontaine – Arnaud Beltrame constitue également l'occasion de nouveaux aménagements et connexions entre le quartier, le parc de la Bièvre et les équipements scolaires et sportifs avoisinants. Enfin, il exprime, selon ses architectes, « l'équilibre entre humilité et force, valeurs propres aux sportifs », tout en évoquant « la puissance de la nature ».

Période(s) principale(s) : 1er quart 21e siècle

Dates : 2019 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : 5 Archi (agence d'architecture, attribution par source), architecture Tecnova (agence d'architecture, attribution par source), d'Antony commune (maître d'ouvrage, attribution par source), Département des Hauts-de-Seine (maître d'ouvrage, attribution par source)

Statut, intérêt et protection

Site entraînement JO 2024 ; 2 ; 4

Statut de la propriété : propriété publique

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les architectures des sports en Ile-de-France (IA00141472)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Tiphaine Gruson, Stéphanie Guilmeau

Copyright(s) : (c) La Manufacture du Patrimoine ; (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel